

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEPS1B03PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Dans cette unité, la cohérence pédagogique de l'association des deux activités d'apprentissage est fondée sur le fait qu'elles appartiennent toutes les deux à l'angle disciplinaire psychologique

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEPS1B03PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La communication fait partie intégrante de notre quotidien mais nous prenons rarement le temps de nous arrêter pour identifier et comprendre nos façons de communiquer. Et pourtant, une communication efficace a des impacts sur notre adaptation bien au-delà de la transmission d'un message. Communiquer de façon productive permet d'être bien, non seulement avec les autres, mais aussi avec soi-même. Connaissez-vous votre style de résolution de conflits ? Exprimez-vous aisément vos besoins et vos sentiments ? Ce cours vous permettra d'acquérir différents outils de communication à l'adresse des enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, analyse, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Composantes et fonctions de la communication
Schéma de la communication adapté aux situations d'enseignement
Importance de la consigne : comment favoriser sa compréhension ?
Facteurs d'échec de la communication
Comment lutter contre la déperdition du message ?
Gestion de la discipline (autorité, résolution de conflits...)
Climat de classe positif (médiation et communication non-violente)
Communication parents - école

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situation-problème
- Cours magistral
- Études de cas
- Travaux de groupe
- Exercices
- Encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.
- Des exercices similaires à ceux de l'examen sont présentés durant les séances.

Sources et références

ARCAND, R., BOURBEAU, N., La communication efficace, De Boeck Université, Bruxelles, 1998
CHARLES, R., & WILLIAME, C., La Communication Orale, Nathan, Condé-sur-Noireau, 1989
Charmeux, E., Ap-prendre la parole, Sedrap Education, Toulouse, 1997
CHEMOUNY, B., Communiquer avec les parents, Retz, Paris, 2014
de VECCHI, G., Aider les élèves à apprendre, Ed. Hachette/Education, Paris, 2000
Sorez, H., Prendre la parole, Hatier, Paris, 1976
Raynal, F. & Rieunier, A., Pédagogie: dictionnaire des concepts clés, ESF éditeur, 1997
UNIVERSITE DE PAIX, Jeux coopératifs pour bâtir la paix, Éd. Chronique sociale et UP.

+ Articles de revue

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diverses présentations PowerPoint distribuées
- Syllabus
- Textes complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au niveau de l'évaluation au Q2 : un travail vaudra pour 20% des points, tandis que l'examen écrit de juin vaudra pour 80%.

Au niveau de l'évaluation au Q3, l'examen écrit vaudra pour 100% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEPS1B03PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement. Dans ce cours, nous parcourons le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement :

- L'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement.
- Fait preuve de maîtrise de langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Croisement de diverses théories concernant les stades de développement de la personne.
- Les textes fondateurs de la psychologie du développement.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive.
- Divers travaux à réaliser tout au long du parcours d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances collectives de questions/réponses.

Sources et références

- BEE, H., BOYD, D. (2003). Psychologie du développement: les âges de la vie Ed. De Boeck Université, Bruxelles.
- CANNARD, C. (2010). Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité.

Bruxelles : Ed De Boeck.

- Articles de revues à rechercher par l'étudiant ou l'étudiante.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Plateforme ConnectEd.
- Outils Microsoft Office.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- La non maîtrise d'une compétence peut entraîner un échec de l'AA
- la non maîtrise de la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif, peut entraîner un échec à l'AA (Activité d'Apprentissage).
- La non remise d'un travail, pour les productions journalières, peut entraîner un échec à l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).